Ville de Genève
Conseil municipal

P-153

Réponse du Conseil administratif aux conclusions de la commission des pétitions, acceptées par le Conseil municipal le 15 février 2006, sur la pétition intitulée: «Pour l'entretien, la rénovation et l'agrandissement du parc Gourgas».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-153 au Conseil administratif.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le 25 mars 2011, la Ville de Genève a inauguré un parc Gourgas entièrement rénové. Cette rénovation et ce réaménagement constituent l'aboutissement d'un long travail de concertation mené avec les habitants, les associations et les institutions du quartier, travail par ailleurs amené à se poursuivre dans les mois à venir afin de procéder à une amélioration continue du lieu, en adéquation avec les désirs exprimés par les utilisateurs.

Le parc Gourgas est aujourd'hui agrandi et mieux exposé à l'ensoleillement. Plus en détail, les travaux ont permis de rénover le parc et de l'étendre sur la rue Gourgas, de remplacer les jeux pour enfants afin de les mettre en conformité avec les normes européennes, d'aménager un dépôt pour la Maison de quartier de la Jonction, de reconstruire les collecteurs d'eaux sur la rue Gourgas, d'installer de nouvelles toilettes publiques et, enfin, de repenser l'ordonnancement des espaces verts et des cheminements.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Manuel Tornare

Le 13 avril 2011.